

AUTORISATION DU REPRESENTANT LEGAL

pour mineur non émancipé
en vue de l'attribution d'un certificat d'immatriculation

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ à : _____

Domicilié(e) au : _____

agissant en qualité de * _____

du mineur désigné ci-après :

Nom : _____ Prénom : _____

Né(e) le : _____ à : _____

Domicilié(e) au : _____

Autorise celui-ci à solliciter la délivrance d'un certificat d'immatriculation à son nom.

Je déclare sur l'honneur, avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard de ce mineur.

Fait à : _____ Le : _____

Signature

* Père, mère, tuteur(trice) légal(e), parent investi du droit de garde

L'article 441-7 du Code pénal prévoit qu'une personne qui établit une attestation ou un certificat mentionnant des faits matériellement inexacts encourt une peine d'un an d'emprisonnement ainsi qu'une amende de 15 000 euros.